



RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU TRAIL DES FONDEURS DIMANCHE 27 AVRIL 2025

1 - Organisateur :

CAPB Courir à Port Brillet - Parc du Docteur Alphonse Augeard - 53410 Port-Brillet.

Contact : traildesfondeurs@gmail.com

2 - Conditions de participation :

Les épreuves sont ouvertes à tous, licenciés ou non à la FFA.

Course nature 12 km : à partir de 16 ans (née en 2009).

Course Enfants : de 6 à 14 ans.

Randonnée : de 9 kms.

- **Pour les mineurs (licenciés ou non)** : questionnaire de santé à remplir par les parents (annexé au règlement).
- **Pour les coureurs non licenciés** : fournir un PPS (Parcours de Prévention Santé).

<https://pps.athlé.fr/>

Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire. Les étrangers doivent également établir un PPS pour leur participation.

- **Pour les coureurs licenciés** : fournir obligatoirement une copie de leur licence en cours de validité lors de l'inscription.

Les licences acceptées, à l'exclusion de toutes les autres, sont :

- **Délivrée par la FFA** : Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou « Pass' J'aime Courir ».
- **Licence sportive délivrée par une fédération agréée par la FFA** : sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non-contre-indication à la pratique du sport en compétition, de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.

Liste des fédérations agréées : Fédération des clubs de la défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPTT, Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP).

Nous déplorons cette situation pour nos amis triathlètes, mais le règlement FFA nous impose de refuser les licences de la FFTRI. L'assureur de la FFA ne nous couvrirait pas et notre responsabilité serait engagée en cas d'accident.

3 - Description des épreuves :

Chronométrie automatique par puce sur dossard permettant un résultat en temps réel.

Randonnée de 9 km : départ à 8h30, au parking de la gare de Port-Brillet, avec un ravito gourmand le long du parcours.

Course de 12 km : départ à 9H00, au parking de la gare de Port-Brillet. Parcours alternant routes, chemins et sentiers pédestres ne présentant pas de difficultés significatives, avec un dénivelé positif de 200 mètres.

Course des Enfants : départ à 10h45 au parking de la gare de Port-Brillet. Courses non chronométrées et sans classement sur un parcours adapté autour du site de départ / arrivée.

Les lieux, les horaires de départ, les parcours ou les distances sont susceptibles d'être modifiés pour des raisons d'organisation, de sécurité ou en cas de force majeure.

4 - Ravitaillements :

Un ravitaillement est prévu à l'arrivée pour les coureurs.

5 - Assurances :

L'organisateur est couvert par la police responsabilité civile de la FFA.

Individuelle accident : les athlètes licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance et les options souscrites de la licence en cours de validité.

Il incombe aux autres coureurs non licenciés de s'assurer personnellement s'ils veulent bénéficier d'une telle assurance.

6 - Procédure et droits d'inscription :

Les engagements sont à faire en ligne.

Le lien au site d'inscription est accessible à partir du site Next Run : www.nextrun.fr

Le paiement doit être effectué uniquement par carte bancaire en ligne (paiement sécurisé).

TARIF	LICENCIÉS FFA	NON LICENCIES FFA	CLÔTURE INSCRIPTIONS
COURSE ADULTE	13 €	13 €	SAMEDI 26 AVRIL 2025 à 18H00
COURSE ENFANT	2 €	2 €	SUR PLACE
RANDONNÉE	6 €	6 €	SUR PLACE

Une majoration de 2€ sera appliquée pour une inscription hors-délai.

Si votre dossier est incomplet et non validé par l'organisation avant le samedi 26 avril, votre inscription sera annulée sans aucun remboursement.

7 - Retrait des dossards et inscriptions sur place :

Nous vous accueillerons sur le parking de la Gare à Port-Brillet.

Les dossards seront à retirer, le dimanche 27 avril 2025, à partir de 7h45 et jusqu'à 30 minutes avant le départ.

Les inscriptions sur place seront possibles uniquement pour les épreuves non chronométrées : course enfants et Randonnée.

Les numéros de dossards seront affichés à l'entrée. Il est souhaitable que chacun connaisse son numéro afin de gagner en fluidité.

8 - Dossards :

Le dossard devra être épinglé (épingles non fournies) sur le devant du maillot pour que la puce soit détectée au passage de la ligne. Il doit être visible lors de la course.

Soucieux du respect de l'environnement, l'organisation a choisi de mettre des caisses à disposition à la sortie de la zone d'arrivée.

9 - Transfert d'inscription ou rétrocession de dossard :

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelques motifs que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

10 - Sécurité :

Chaque participant devra impérativement respecter les consignes ou ordres donnés par les forces de l'ordre, le service médical, les signaleurs ou commissaires de courses, sous peine de mise hors course.

11 - Lots coureurs et récompenses :

Un lot sera remis à chaque participant.

Récompenses pour les 3 premiers (hommes et femmes) de la course.

12 - Respect de l'environnement :

Il est interdit de jeter : papiers, bouteilles vides, emballages dans la nature...

Des poubelles seront prévues sur le site de départ / arrivée (parking de la gare de Port-Brillet). Une exclusion pourra être prononcée à l'encontre de tout coureur contrevenant.

13 - Respect et Fair-Play :

Il est impératif de respecter les différents bénévoles et intervenants présents dans l'organisation, ainsi que les autres concurrents.

14 - Droit à l'image :

L'organisation se réserve le droit d'exploiter les photos et vidéos réalisées lors de l'épreuve dans le but de promouvoir cette dernière. En vous inscrivant, vous abandonnez sans réserve votre droit à l'image.

Les concurrents acceptent l'exploitation par l'organisation des prises de son, d'images et photos prises sur les lieux de la course, ceci sans limitation ni dans le temps, le support, la quantité ou le mode de diffusion. Ceci comprend le droit d'utilisation sans frais de toutes les photos ou images vidéo prises sur chacune des étapes pour toutes utilisations informatives, commerciales, promotionnelles ou publicitaires sur tous types de supports, y compris Internet. Tout concurrent souhaitant bénéficier de son droit à l'image devra le faire savoir à l'organisation. La signature de l'équipe lors du retrait des dossards vaut acceptation du présent règlement.

15 - Modification / Annulation de l'évènement :

Les organisateurs de l'épreuve se réservent le droit d'apporter toutes les modifications qu'ils jugeront nécessaires à l'ensemble de l'organisation de l'évènement.

En cas de force majeure, décision préfectorale, catastrophe naturelle ou de tout autre évènement mettant en danger la sécurité des personnes, l'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les participants puissent prétendre à un quelconque remboursement.

16 - Vol :

Les sacs ne sont pas autorisés sur la zone qui ne sera pas surveillée. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.



AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Monsieur - Madame

demeurant

.....

.....

.

Agissant en qualité de père - mère, autorise mon fils - ma fille

.....

.

A participer à : (cocher la case correspondante)

- **La course nature (Trail des Fondeurs) de 12 km, le 27 avril 2025.**
- **La course enfant le 27 avril 2025.**

Je certifie avoir l'autorité parentale sur cet enfant.

Fait le à

Signature (s)



Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ?
Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es une fille un garçon

Ton âge : ans

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé (e) sans te souvenir de ce qui s'était passée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (examen médical prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.